

Lettre ouverte à Madame la Professeure Agnès Buzyn, Ministre de la Santé

Madame la Professeure de médecine, RESPECTEZ-NOUS !

Nous sommes atteints par les maladies de Parkinson ou d'Alzheimer.

« Je respecterai toutes les personnes, leur autonomie et leur volonté, sans aucune discrimination selon leur état ou leurs convictions. »

Cette phrase n'est-elle pas incluse dans le serment médical que vous avez prêté ?

Mon diagnostic Parkinson est tombé le 10 avril 2018, la veille de la Journée Mondiale contre cette maladie (ironie ou clin d'œil) ! J'avais 63 ans. Je suis chanceux, car au tout début de mon chemin de croix, mais je connais déjà beaucoup de petits désagréments dans ma vie quotidienne. Certes mes neurones dopaminergiques sont atteints, mais ne vous méprenez pas, les autres fonctionnent encore très bien ; même si j'éprouve des difficultés à me savonner sous la douche, je suis capable d'intégrer beaucoup d'informations et d'analyser des situations complexes.

Polytechnicien, ingénieur diplômé en génie chimique, j'ai lu de très nombreux documents venant de tous horizons et plusieurs publications du Professeur Fourtillan avant d'entrer en contact avec lui. En particulier sa communication à l'Académie Nationale de Pharmacie du 2 décembre 2015 et le texte de certains des brevets qu'il a déposés. Comme toutes celles et ceux qui l'ont rencontré je suis admiratif devant sa simplicité, son empathie, sa générosité, sa capacité à expliquer clairement des notions compliquées pour la majorité de ses interlocuteurs. Cet éminent professeur n'a rien d'un charlatan.

Ces maladies neurodégénératives sont mal comprises, mal expliquées et mal soignées, vous le savez parfaitement. Dans toute démarche scientifique, les résultats concrets viennent confirmer ou infirmer la théorie. A ce jour, sur quelques dizaines de malades ayant pu les tester, ces patchs soulagent rapidement et notablement de nombreux symptômes sans induire d'effet secondaire. C'est un fait avéré !

Respectez notre volonté de tester ces patchs, c'est notre libre choix et c'est un des rares chemins d'espoir pour nous tous atteints par la maladie de Parkinson (150'000 en France, 1,2 million en Europe, 6,3 millions dans le monde) ou

d'Alzheimer (900'000 en France, 6,3 millions en Europe, 35,6 millions dans le monde) auxquels il convient d'ajouter les centaines de millions de personnes dépressives ou insomniaques auxquelles ces patchs apportent également une véritable amélioration.

Respectez notre choix. Respectez-nous !

Madame la Ministre de la Santé, AIDEZ-NOUS !

« Je ferai tout pour soulager les souffrances. J'apporterai mon aide à mes confrères ainsi qu'à leurs familles dans l'adversité. »

Pourquoi votre charge ministérielle devrait-elle vous empêcher de respecter le serment médical que vous avez prêté ?

Les réactions épidermiques de vos collaborateurs de l'ANSM ne sont pas à la hauteur de l'enjeu énorme que représente cette réelle avancée scientifique. Votre fonction ministérielle, assise sur votre engagement au service de la médecine, vous met en position de faciliter l'aboutissement de la démarche du Professeur Fourtillan dans un cadre qui satisferait toutes les parties. Si telle procédure n'a éventuellement pas été respectée, corrigeons ensemble ce qui doit l'être, unissons nos efforts pour le plus grand bien commun. Vous en avez le pouvoir, alors vous en avez également le devoir. Non seulement envers les malades, mais aussi envers leurs familles, leurs proches, leurs amis. Envers également l'ensemble de nos concitoyens, car si le succès est, comme nous l'espérons, au rendez-vous, c'est bien une formidable aventure technologique et industrielle qui se profile pour la France, pour l'Europe, pour le monde entier ! Combien de lignes de production faudra-t-il installer pour fournir tous ces patchs ? Combien d'usines faudra-t-il construire ? En tant que ministre de la République Française souhaitez-vous vraiment que notre Patrie passe à côté d'une telle opportunité ?

Nous avons volontairement choisi de soutenir ce projet, en le finançant librement et en essayant sur nous-mêmes.

Nous voulons poursuivre.

Aidez-nous !

Madame la Ministre de la Famille, PROTEGEZ LES ENFANTS !

« J'interviendrai pour les protéger si elles sont affaiblies, vulnérables ou menacées dans leur intégrité ou leur dignité. »

Les enfants ne sont-ils pas dans notre société les personnes les plus vulnérables ? Le serment que vous avez prêté ne vous incite-t-il pas à les protéger ?

L'aluminium est toxique. Il n'est pas naturellement présent dans le corps humain, il se fixe dans nos organes et en perturbe le fonctionnement, y compris celui du cerveau. Il est suspecté de contribuer au développement des maladies neurodégénératives (Alzheimer, Parkinson, Lewy).

La Food & Drug Administration américaine l'a interdit dans les vaccins. L'Organisation Mondiale de la Santé l'a également interdit depuis de nombreuses années. Et, au grand mépris du principe de précaution, à chaque injection de bon nombre de vaccins, chaque enfant de France reçoit plusieurs fois la dose toxique ! Pourquoi Madame la Ministre ?

Qu'est-ce qui vous empêche d'interdire l'aluminium dans les vaccins en France ? En tant que médecin vous en avez le devoir ... et en tant que ministre vous en avez le pouvoir. Alors ?

Protégez les enfants !